

# ETUDIANT

retrait du dossier de demande de titre de séjour étudiant en université ou établissement conventionné

# DEMANDE DE TITRE DE SEJOUR ETUDIANTS ETRANGERS



inscrits dans une université **conventionnée** avec l'Etat (préfecture du Nord)

1



Université / Ecole conventionnée  
Votre correspondant



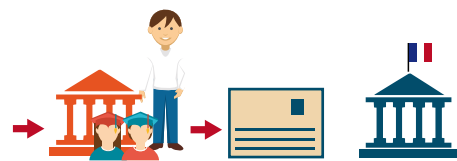
Constitution du dossier



2



dossier complet et rempli



envoi du dossier en préfecture

3



Instruction du dossier par la préfecture

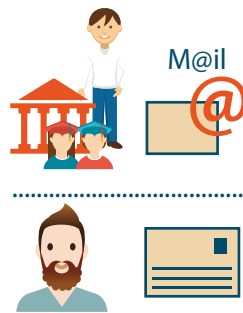


Accord



Refus : demande de pièces complémentaires

4



Mail



Prise de rendez-vous en ligne avec la préfecture du Nord

[www.nord.gouv.fr](http://www.nord.gouv.fr)

5



Prendre un rendez-vous



Remise du récépissé par la préfecture



récépissé (document provisoire)



envoi du titre pour fabrication

6



€



1<sup>ère</sup> demande



Titre de séjour « Étudiant »



préfecture

renouvellement



Plus d'infos sur la procédure, les universités et établissements [www.nord.gouv.fr](http://www.nord.gouv.fr)

